

PV de l'assemblée générale des délégués du 12 novembre à Broc

1. Ouverture de l'assemblée

M. le Président, Fabien Gavillet, ouvre l'assemblée à 14h02 et salue les délégués des sociétés ainsi que les invités.

L'Assemblée n'ayant aucune remarque quant au mode de convocation et aux différents points du tractanda, M. le Président poursuit en saluant les personnalités présentes ainsi que les représentants de la presse et les remercie de leur présence. Il donne également la liste des personnes excusées.

2. Production musicale

Les jeunes musiciens de Broc, Gruyères et Estavannens, sous la direction de M. Baptiste Gremion, nous ont accueilli en musique et nous font le plaisir de se produire une nouvelle fois, remerciés par M. le Président et chaleureusement applaudis par l'Assemblée.

Monsieur Claude Cretton, Vice-Syndic de la commune de Broc, qui nous reçoit aujourd'hui, prend la parole. M. le Président le remercie, ainsi que la société de musique de Broc et Estavannens, pour leur accueil et la parfaite organisation de cette assemblée.

3. Rapport des présences et désignation des scrutateurs

Le contrôle des présences s'est effectué lors de l'arrivée des délégués, en même temps que l'encaissement des cotisations et la remise des cartes de vote.

Sur les 86 sociétés membres de l'AFJM :

- 74 sociétés sont présentes avec 123 délégués.
- 7 sociétés sont excusées : Remaufens, Belfaux, Montbovon, Rueyres-Bussy-Sévaz-Morens, Neyruz, Le Pâquier et Le Châtelard.
- Farvagny, Orsonnens, Alpett's Band, EMJ, ainsi que Düdingen sont absents sans excuse et devront s'acquitter de l'amende prévue.

Dès lors, nous avons 123 voix, la majorité requise est ainsi de 62 voix.

Cinq scrutateurs sont désignés dans l'Assemblée (délégués des sociétés de Barberêche-Courtepin, St-Aubin, Vaulruz, Semsales et Gruyères).

4. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée ordinaire

Comme à l'accoutumée, le procès-verbal de la dernière assemblée ordinaire était joint à la convocation. Chaque société l'a donc reçu et a pu en prendre connaissance.

Sans aucune remarque de l'Assemblée, le procès-verbal est approuvé. M. le Président remercie son auteur.

5. Rapport du Président cantonal

Annexe 1

6. Rapport du Président de la commission de musique

Annexe 2

M. le Président remercie la commission de musique et en particulier son président, M. Beat Rosenast, pour leur dévouement, leur excellent travail et leur disponibilité.

7. Rapport de la Caissière et de la société vérificatrice des comptes et approbation par l'Assemblée

Mme Aline Corpataux, caissière de l'AFJM, présente les comptes 2015-2016 de l'Association :

- Bilan AFJM
 - Somme des actifs: CHF 36'787.20
 - Somme des passifs : CHF 34'122.95
 - Augmentation de fortune : CHF 2'664.25

- Camp du Nouvel An
 - Déficit de CHF 330.75

- Camp de Pâques
 - Bénéfice de CHF 1064.55

Les représentants de la société de Broc certifient avoir vérifié les comptes et attestent de leur bonne tenue ainsi que de l'exactitude des pièces présentées. Ils proposent à l'Assemblée d'en décharger la caissière et le comité.

L'Assemblée approuve les comptes à l'unanimité et M. le Président remercie la caissière pour leur parfaite tenue.

8. Fixation de la cotisation annuelle et de l'amende

Le Comité propose de maintenir la cotisation annuelle à CHF 50.- par section membre et l'Assemblée approuve cette proposition. Cette cotisation est valable pour l'année écoulée.

Le montant de l'amende pour les sociétés non excusées, par écrit et avant le début de l'Assemblée, est également maintenu à CHF 200.- par votation.

9. Désignation du lieu de la prochaine assemblée et nomination de la société vérificatrice des comptes

La Fanfare de la Ville de Romont confirme sa candidature pour l'organisation de notre prochaine Assemblée, ainsi que pour la vérification des comptes. Il n'y a pas d'autre candidature et l'Assemblée accepte cette proposition par acclamation.

La prochaine Assemblée ordinaire aura donc lieu le samedi 11 novembre 2017, à Romont.

10. Admissions, démissions et exclusions

M. le Président précise que nous avons dû revoir nos listings, avec le nom de la société membre de l'AFJM. En effet, pour que le feuillet vert soit valable, il doit être au nom de la société mère, soit la société d'adultes. C'est pourquoi, la société membre de l'AFJM doit être la société d'adultes et non l'ensemble de cadets. Toutefois, les sociétés ont toujours le libre choix quant à l'adresse et aux coordonnées de correspondance.

Quant à eux, les regroupements de jeunes qui sont membres de l'AFJM n'ont aucune influence sur les feuillets verts. Dans la plupart des cas, ces regroupements ont rejoint l'AFJM afin d'obtenir plus facilement les informations pour les différentes manifestations de notre association.

Il n'y a cette année ni démission, ni exclusion. Il n'y a pas non plus d'admission, mais le contact avec les sociétés Singinoises est de plus en plus fort. L'AFJM espère pouvoir compter sur de futures admissions dans ce district ces prochaines années, car de plus en plus de jeunes de la Singine s'inscrivent aux camps. Pour rappel, la participation à un camp coûte CHF 180.- pour un participant dont la société est membre de l'AFJM et CHF 260.- si ce n'est pas le cas. Ainsi, avec un seul jeune inscrit par année, la société est déjà gagnante par rapport à la cotisation de CHF 50.- annuelle.

Selon le listing des sociétés de la SCMF, 2 sociétés dans le Giron du Lac ainsi que 14 sociétés dans le Giron de la Singine ne sont pas, ou pas encore, membre de l'AFJM.

Dès lors, le nombre de sociétés affiliées à notre association reste à 86.

11. Fête cantonale

La 20^{ème} Fête cantonale a eu lieu en juin dernier à Broc. M. Grégoire Raboud, président du comité d'organisation, nous présente un résumé de la fête, dont le bénéfice s'élève à CHF 97'000.-.

L'Assemblée l'applaudit chaleureusement et M. le Président le remercie.

Cela étant, nous cherchons activement à fixer d'autres fêtes cantonales. En vue de cette assemblée, nous n'avons reçu aucune candidature, mais espérons vivement que les sociétés vont y réfléchir et que dans une année, nous pourrons attribuer une prochaine fête cantonale.

Le principe de la fête cantonale est désormais connu et si tel ne devait contre toute attente pas être le cas, tout est parfaitement expliqué sur notre site internet. M. Grégoire Raboud et son comité restent également à disposition pour de plus amples informations. L'enthousiasme du président d'organisation ainsi que le résultat financier ne peuvent que motiver. Dans le sondage aux sociétés de cette année, plusieurs sociétés ont mentionné qu'elles étaient ouvertes à la discussion pour organiser une fête cantonale des jeunes musiciens et les responsables seront contactés prochainement pour en discuter.

12. Rencontres musicales

Les 9^{èmes} rencontres se sont déroulées à Vuadens en juin 2015. Aucune société ne s'est annoncée pour 2017 ou 2018. Par contre, nous sommes en discussion pour 2020, suite aux retours des formulaires aux sociétés. Il est encore un peu tôt pour proposer une candidature mais nous avons également grand espoir de pouvoir le faire lors de notre prochaine assemblée en 2017.

13. Camps musicaux du Nouvel An et de Pâques 2017

Le 10^{ème} camp pour les jeunes musiciens âgés de 18 à 22 ans aura lieu du 27 au 30 décembre 2016, avec comme invité le compositeur et chef d'orchestre japonais M. Satoshi Yagisawa. Nous n'aurons pas un, mais deux invités japonais. Les jeunes musiciens joueront en effet une pièce en première mondiale du compositeur Kazuyasu Kaminaga, qui nous fera l'honneur d'être également présent parmi nous pour le concert final.

Cette année nous avons battu un record avec 115 inscriptions. Il y a quelques mois, nous avons lancé un message de détresse afin de trouver une salle pouvant accueillir plus de 100 jeunes musiciens sur la scène. Malheureusement, nous n'avons reçu que des réponses négatives. Dans la majorité des cas, la salle était trop petite pour accueillir tous ces jeunes, mais l'envie était là.

M. le Président tient à remercier la société de musique de Sâles pour avoir accepté d'organiser notre concert final qui se déroulera le vendredi 30 décembre à 19h30, à la halle polyvalente de Sâles. Il remercie également par avance les participants à ce camp qui apprendront à jouer bien regroupés sur scène, l'espace vital sera en effet un peu plus limité que les autres années.

Notre 39^{ème} camp de Pâques se déroulera quant à lui du 18 au 21 avril 2017. Le délai d'inscription est fixé au 30 novembre 2016. Les tests seront organisés le samedi 18 février 2017. Les jeunes concernés recevront une convocation personnelle avec l'heure et le lieu du test. Le concert final sera organisé par la Concordia de Fribourg et aura lieu le vendredi 21 avril 2017 à 20h, à l'Aula Magna de l'Université de Fribourg. Le nom de l'invité sera dévoilé comme chaque année à la mi-février, une fois les tests pour le camp terminés.

Comme vous avez pu le voir précédemment, les comptes de l'AFJM se portent bien. A ce jour, l'AFJM offrirait un cachet de CHF 500.- à la société organisatrice du concert du camp de Pâques. Comme nous savons que les prix des locations et autres frais augmentent et pour garantir à la société organisatrice un petit bénéfice, l'AFJM a décidé d'augmenter sa participation financière à hauteur de CHF 1'000.- pour les concerts des camps de Pâques. La participation financière pour les concerts des camps du Nouvel An reste inchangée à CHF 500.-. Cette adaptation ne pourrait avoir lieu sans le soutien financier de nos fidèles sponsors.

Ces camps bénéficient principalement des soutiens financiers suivants :

- Banque Cantonale de Fribourg
- Service de la Culture du canton de Fribourg
- Loterie Romande
- Société Cantonale des Musiques Fribourgeoises
- Association des Musiciens Vétérans Fribourgeois
- Girons de musique du canton de Fribourg
- Association Suisse des Musiques
- Fribourg Foundation for Children

14. Démissions et élections de membres du Comité et constitution de la Commission de musique

Cette année étant statutaire, les mandats de tous les membres du comité cantonal doivent être renouvelés. Plusieurs membres ont décidé de ne pas se représenter pour un nouveau mandat de quatre ans. Hormis la démission de Beat Rosenast, qui occupait le poste de Président de la commission de musique, le comité de l'AJM a également reçu celle de Béatrice Curty, secrétaire du comité, ainsi que de Pierre Gumy, membre du comité et responsable de la communication.

Tout d'abord pour le poste de Président de la commission de musique, le comité propose la candidature de Matthias Schwaller, actuel vice-président de cette même commission. Comme il n'y a pas d'autre candidature, l'Assemblée l'approuve par acclamation.

Pour les trois postes restants au sein du comité, les candidatures de Delphine Kolly, actuellement secrétaire de la commission de musique, de Pauline Nussbaumer, ainsi que de Carine Guex, actuellement membre de la commission de musique, sont proposées. Il n'y a pas d'autres candidatures et l'Assemblée les approuve par acclamation.

Enfin, vu le départ de Beat Rosenast et de Benoît Monney, ainsi que le transfert de Delphine Kolly au comité, Théo Schmitt, Thibault Roubaty et Sébastien Bard vont venir compléter les rangs de la commission de musique.

La commission de musique est désormais constituée de la manière suivante : Matthias Schwaller, président; Carine Guex, vice-présidente; Vincent Frossard, membre ; Théo Schmitt, membre; Thibault Roubaty, membre et Sébastien Bard, secrétaire.

Pour le comité, les quatre autres membres se représentent, Il s'agit de Fabien Gavillet, Laetitia Reynaud, Lauriane Kolly et Aline Corpataux.

Les statuts (16 al. 2) exigent que l'on procède en deux étapes. Pour le poste de président, la vice-présidente propose la réélection de M. Fabien Gavillet. L'assemblée l'approuve par acclamation. Les trois autres membres sont également réélus par acclamation.

A compter d'aujourd'hui, le comité cantonal se constitue de la manière suivante : Fabien Gavillet, président du comité; Matthias Schwaller, président de la commission de musique; Laetitia Reynaud, vice-présidente du comité; Carine Guex, vice-présidente de la commission de musique; Lauriane Kolly, secrétaire; Aline Corpataux, caissière; Delphine Kolly et Pauline Nussbaumer, membres.

15. Nomination de membres d'honneur

Le comité propose Mme Delphine Sonney et M. Pierrot Roulin, qui officient tous deux depuis plus de 5 ans comme surveillants de nuit durant nos camps musicaux de Pâques ou de Nouvel-An, ainsi que Mme Amélie Olofsson, qui officie comme aide de cuisine depuis plus de 5 ans. L'Assemblée acclame ces propositions.

Mme Béatrice Curty, M. Beat Rosenast, M. Pierre Gumy, ainsi que M. Benoît Monney sont également proposés comme membres d'honneur. L'Assemblée acclame chacune de ces propositions.

16. WFJM 2017 et mise en place de workshop pour les jeunes

Du 6 au 10 juillet 2017, l'AFJM participera au Welt Jungendmusik Festival 2017 à Zürich avec les participants du prochain camp du Nouvel An. Cette manifestation regroupe actuellement 82 ensembles provenant du monde entier. L'AFJM s'est inscrite en 1ère catégorie harmonie et jouera comme pièce de choix "Machu Picchu" de Satoshi Yagisawa. La pièce imposée sera "Delivrance" d'Etienne Crausaz.

L'AFJM a décidé de s'investir encore plus pour les jeunes et aussi de mieux les entourer dans leur parcours musical, de même qu'aider les sociétés, les responsables de formations ainsi que les directeurs des ensembles de jeunes. C'est pourquoi, des Workshops ciblés pour les jeunes seront proposés à partir de fin 2017 ou début 2018, sur les thèmes de l'intégration des jeunes dans les comités, l'apprentissage du défilé avec un ensemble de jeunes, l'organisation de sa saison musicale avec un ensemble de jeunes, le recrutement de jeunes musiciens, ou encore l'intégration des jeunes dans les sociétés. Toute autre idée de thème peut être proposée au comité.

17. Propositions des membres

Le comité n'a reçu aucune proposition écrite des membres.

18. Divers

L'AFJM suit activement l'évolution du programme de la confédération "Jeunesse et Musique". L'association pourrait demander une participation de la confédération si elle rentre dans les critères d'exigences et le montant distribué ne serait pas négligeable. Nous avons par exemple fait le calcul pour un camp de Pâques de l'AFJM, si vous respectons les conditions, nous pourrions toucher plus de CHF 6'000.- d'aide. La formation de moniteurs ayant déjà commencé, Fabien Gavillet et Matthias Schwaller participeront au module de base qui se déroulera le 3 décembre prochain à Fribourg. Les sociétés de musiques sont invitées à y réfléchir également pour les camps organisés avec leurs cadets, car elles pourraient obtenir, sous certaines conditions, un soutien de la confédération à partir de deux jours de camps, pour autant qu'il soit chapeauté par un moniteur J+M. Cette formation dure huit jours.

Nous sommes toujours à la recherche de surveillants de nuit pour nos camps. En effet, pour la sécurité de nos jeunes, il est extrêmement important de trouver des personnes de confiance.

Le président rappelle aux délégués qu'ils doivent impérativement, après l'assemblée si ce n'est pas déjà fait, payer la cotisation de 50.- pour l'année écoulée, nous remettre les inscriptions des jeunes pour le prochain camp de Pâques et enfin remplir le formulaire online concernant les informations sur votre société.

Le président de la Fanfare de Vuisternens-dt-Romont, Quentin Moennat, prend la parole pour présenter l'organisation du prochain concours des solistes fribourgeois ainsi que la vente de chocolat mise en place à cette occasion.

La parole n'étant pas demandée, M. le Président lève cette assemblée en remerciant les délégués ainsi que les invités d'y avoir pris part et de l'intérêt porté aux jeunes musiciennes et musiciens de notre canton. Il est 15h50.

Broc, le 12 novembre 2016

La secrétaire PV



Lauriane Kolly

Rapport du Président de la commission de musique

Mesdames, Messieurs les invités,
Mesdames, Messieurs les délégués,
Chers amis musiciennes et musiciens,
Sehr geehrte Vertreter aus dem deutschsprachigen Teil des Kantons,

Vous savez que pour nos différents camps, l'AFJM essaie d'offrir à nos jeunes musiciens des invités de marque. Nous essayons de varier entre solistes, directeurs et compositeurs, des personnages qui ont marqué le monde du Brass, d'autres qui ont marqué celui des Harmonies, des suisses, des étrangers mais également des fribourgeois. En 2016, nos deux invités étaient un chef fribourgeois et un compositeur belge.

C'est la première fois que le camp de Nouvel An a accueilli comme invité une personne tout d'abord connue pour ses talents de chef alors que jusqu'à présent, les invités, souvent étrangers étaient des compositeurs. Il s'agit bien évidemment de M. Jean-Claude Kolly. Par cette invitation, la commission de musique de l'AFJM a voulu tenir compte des propositions issues de nos sondages après les camps. Les musiciens nous demandaient un programme plus varié, si possible pas du même compositeur (cela est difficilement négociable quand l'invité en est un), et des meilleures qualités gestiques et méthodologiques (il est vrai qu'un excellent compositeur n'est pas toujours un bon directeur).

Da das Lager mit den gewohnten Daten wie im 2015 wieder voll auf Neujahr gefallen wäre, fand es auch dieses Jahr vom 27. bis 30. Dezember statt. Sehr erfreulich ist die Zunahme von deutschfreiburger Musiker auch wenn die Proben in französischer Sprache stattfanden. Unser Gastdirigent Jean-Claude Kolly verstand es mit einem abwechslungsreichen Programm, einer ausgezeichneten Probearbeit und einer klaren Gestik die Jungmusikanten zu begeistern. Die ausgezeichneten und zumeist positiven Kommentare im Fragebogen, der nach dem Lager verschickt wurde, bestätigen dies.

Un grand plus était la nouvelle répétition de lecture qui a eu lieu 2 semaines avant le camp. En effet cette répétition permet aux jeunes de découvrir les pièces un peu plus tôt. Il est donc possible de détecter les passages délicats, les traits techniques à travailler ou de décider avant le premier jour du camp qui fait quel solo. Ainsi, on garantit une préparation idéale au camp. La commission de musique a donc décidé de maintenir cette répétition de lecture qui, cette année, aura lieu le 4 décembre. Cela me permet de remercier la Concordia de Fribourg pour la mise à disposition de ses locaux et de son matériel de percussion et de remercier encore une fois M. Jean-Claude Kolly d'avoir accepté notre invitation, le corps de musique de la ville de Bulle pour le prêt de son matériel durant le camp et pour le concert final et la Lyre Paroissiale de la Roche pour la parfaite organisation de ce dernier.

Die hervorragende Arbeit am Neujahrslager 2015 veranlasste die Musikkommission des VFJ den belgischen Komponisten Bert Appermont auch an ein Osterlager einzuladen. Für das Osterlager 2016 hat der äusserst sympatische Belgier die Einladung dann auch angenommen. Er ist nach Jan Van der Roost und Jean-Claude Kolly erst der dritte Gast der beide Lager leitete. Das Lager fand wie gewohnt die Woche nach Ostern statt. Da Ostern dieses Jahr sehr früh war, war Lagerbeginn am 29. März und das Abschlusskonzert am 1. April.

Tout comme au camp de Nouvel An 2015, Bert Appermont n'a pas déçu. Sa manière très naturelle et sympathique de travailler en répétition a été appréciée par nos jeunes musiciens. Le programme était varié. En effet, notre chef invité a accepté de ne pas diriger uniquement ses propres pièces. Aux compositions originales comme « Robinson Crusoe » ou « Morning Star Variations » ce sont donc ajoutées des pièces plus légères comme « Adèle in Concert » ou « Planes ». Un coup de cœur tout particulier a été le BIS « Heijamano », un hommage au quatre éléments avec une partie chantée par l'un des deux ensembles, en français, spécialement traduit pour le camp par Bert et notre comité pendant le café de la pause de midi.

Der Donnerstag Abend war Gelegenheit den Komponisten ein bisschen näher kennenzulernen, ihm Fragen zu stellen oder ganz einfach zuzuhören wie er das so macht mit der Komposition. Dabei kam es schlussendlich zu 2,3 Improvisationen am Klavier : Die Jungmusikanten durften ihm Wörter zurufen und der Komponist improvisierte dazu. Eine Übung die viel Staunen und Bewunderung hervorrief.

Leider kam es auf deutschsprachiger Sicht auch zu kleinen Enttäuschungen, zum Beispiel für die Junge Klarinetistin die aufgrund Sprachproblemen und zu grossem Druck das Lager nach dem zweiten Tag wieder verlassen hat. Es wäre natürlich einfacher wenn viel mehr deutschsprachige dabei wären.

Finalement tout le monde était satisfait après le merveilleux concert final. Le chef n'a pas caché son admiration pour la belle relève dans le canton, même si, d'après lui, il y aurait un peu trop de cornets. Je remercie Bert d'avoir accepté notre invitation, un immense MERCI au Corps de Musique de la Ville de Bulle pour l'excellent accueil au CO2 à la Tour-de-Trême et on ne les remerciera pas assez pour la mise à disposition du matériel de percussion. Un MERCI tout aussi grand biensûre à la Fanfare de Romont.

Après les deux camps, un troisième évènement a marqué l'année musicale de nos jeunes musiciennes et musiciens. Il s'agit de la fête cantonale à Broc. L'excellent travail du comité d'organisation et du jury ont permis à tous les ensembles d'avoir une belle prestation de leur pièce de concours et d'excellents rapports constructifs et dans un esprit critique qui permet de continuer à se perfectionner. Tout comme Bert Appermont, après le camp de Pâques, le jury de la fête à Broc a aussi relevé l'excellente qualité de la relève du canton de Fribourg. Et cela on le doit à vous et vos collègues, chers délégués grâce à votre excellent travail dans vos sociétés. Au nom de tous les jeunes musiciens de ce canton je vous remercie pour cet immense travail.

Die Nachwuchsarbeit in unseren Musikvereinen verlangt extrem viel Motivation, Durchhaltewillen, Innovation und Ideen, damit die Jungen wieder oder weiter Freude an der Musik haben. Es ist unsere Aufgabe die Jungen Musikerinnen und Musiker zu unterstützen, zu begleiten, zu motivieren und anzuspornen, zu Hause zu üben und sich für den Verein zu engagieren. Es ist ebenfalls unsere Aufgabe, die kleinen Kinder und die Eltern zu überzeugen, dass das Erlernen eines Instrumentes nicht nur Pädagogisch positive Auswirkungen hat, sondern dass auch Gesellschaftlich und auf sozialer Ebene unsere Musikvereine eine ausgesprochen gute Gegenbewegung zu unserer leider immer egoistisch und verschlossen werdenden Gesellschaft sind.

Je vous encourage à persévérer dans ce travail. La relève et les écoles de musique doivent bénéficier d'une attention particulière dans vos sociétés de musique. Il est important d'engager du bon personnel pour former vos jeunes et de les rémunérer à leur juste valeur. Je sais que l'argent n'est pas toujours un sujet facile dans les ensembles mais l'avenir de nos sociétés en dépend.

Avant de clore ce rapport, permettez-moi de vous annoncer un peu les couleurs de la prochaine année.

Wie Sie bereits wissen findet im Dezember das 10. Neujahrslager unter einer Rekordbeteiligung statt. Gastdirigent wird der berühmte japanische Komponist Satoshi Yagisawa sein. Es wird auch eine Uraufführung von Kazuyasu Kaminaga gespielt werden, einem weiteren Komponisten der ebenfalls am Schlusskonzert in Sâles sein wird.

L'invité du camp de Pâques est encore secret mais les inscriptions ont bien démarré. Il est encore possible de s'inscrire jusqu'au 30 novembre, on vous encourage donc de faire un maximum de publicité dans vos sociétés.

Finalement l'AFJM a décidé d'aller ce produire au Festival International « Weltjugendmusikfestival » à Zurich. Les participants du camp de Nouvel An y présenteront comme œuvre à choix « Machu Picchu » de Satoshi Yagisawa et comme pièce imposée « Deliverance » d'Etienne Crausaz. Les deux œuvres seront présentées déjà au concert final du camp de Nouvel An.

Vous le voyez, 2017 s'annonce riche en couleurs pour l'AFJM. Toutefois, cela n'aura pas lieu sous ma conduite. Il est donc temps pour moi de vous annoncer que j'ai décidé de céder ma place de président de la commission de musique à la fin de cette assemblée. Ce n'est pas la motivation ou l'envie qui manque, mais tout simplement la possibilité de pouvoir laisser cette place à un jeune chef compétent et motivé, pleins d'idées et d'envies et il me semble important que l'AFJM puisse se renouveler de temps en temps pour rester innovant et attractif pour nos jeunes musiciens.

Je vais biensûre rester actif pour la formation et la promotion de la musique auprès des jeunes de ce canton, que ce soit à la tête des cadets de la Concordia, avec l'école de musique de Villaz-St-Pierre ou avec mes 24 élèves de clarinette.

J'ai passé de magnifiques moments au sein de l'AFJM que je n'oublierai jamais. Je remercie du fond du cœur mes 3 présidents, Sylvie Ayer qui m'a proposé il y a 6 ans de rejoindre la commission de musique, Sandra Wolhauser avec qui j'ai passé de nombreux heures à échanger au téléphone, ainsi que Fabien Gavillet le nouveau président qui fait un excellent travail et qui conduit l'AFJM d'une main de maître. L'AFJM va encore vivre de nombreuses aventures et de magnifiques camps.

J'adresse mes plus sincères remerciements à tous ceux qui ont travaillé sous ma présidence à la commission de musique les anciens et surtout les actuels

- Matthias Schwaller, vice-président et responsable cuivres
- Carine Guex, responsable bois
- Vincent Frossard, responsable percussions
- Benoit Monney, responsable tambours
- et Delphine Kolly, secrétaire

Merci pour votre précieux travail durant toute la saison.
On peut les applaudir !

Un immense Merci à vous tous pour votre confiance et vos gentils mots durant ces 6 ans. C'était une expérience incroyable avec de magnifiques rencontres et de belles amitiés, 12 superbes camps 3 fêtes cantonales et 1 rencontre. Je souhaite à l'AFJM et à tous les ensembles de jeunes fribourgeois bon vent pour la suite et...
Vive l'AFJM

Merci pour votre attention

Beat Rosenast
Président de la commission de musique

Annexe 1 : Rapport du Président du Comité cantonal

Mesdames et Messieurs les délégués,
Mesdames et Messieurs les invités,
Sehr geehrte Damen und Herren

En juin 2011, lorsque la présidente de l'époque, Sylvie Ayer, m'a contacté, elle m'avait dit : Nous cherchons un nouveau président pour l'AFJM, serais-tu intéressé? J'avais refusé car je venais de m'engager dans la commission marketing pour la fête cantonale vaudoise à Savigny en 2013.

Deux semaines plus tard, je rappelais Sylvie pour changer d'avis mais uniquement comme vice-président. Je ne me voyais mal arriver au comité et directement reprendre la présidence. Heureusement, Sandra Wohlhauser avait accepté cette tâche. Elle avait prévu de faire une année à 2 ans ad interim. Par chance, elle s'est plu à ce poste et elle y est restée 4 ans. Cela m'a permis de bien m'imprégner de l'ambiance AFJM en étant son bras droit. C'est donc tout naturellement que l'année passée, quand Sandra a décidé de quitter cette grande famille, j'ai accepté de reprendre le flambeau.

L'année 2015 était l'année de la clarinette. On peut dire que l'année 2016 au niveau fribourgeois, c'est l'année du ... trombone, avec les trois présidents des regroupements cantonaux qui jouent du trombone. Soit le président des musiciens vétérans, Pierrot Roulin ; le président de la société cantonale des musiques fribourgeoises, Xavier Koenig et le président de l'AFJM.

Depuis mon arrivée au comité de l'AFJM en 2011, cela a bien évolué. Voici quelques changements majeurs qui ont grandement simplifié l'organisation au sein de l'AFJM.

- L'utilisation de Dropbox pour la gestion des documents et de Skype pour certaines séances de la CM
- L'inscription aux camps via des formulaires internet
- La création de diverses aides telles que le cahier des tâches, Aide-mémoire et règlement des camps
- La refonte complète du site internet
- La création d'un poste "communication" au sein du comité pour les contacts avec les médias
- La Mise en place d'un système électronique d'appréciation des camps
- Et la création d'un dossier sponsoring et d'un flyer de présentation de l'AFJM,
-

Merci encore à Sandra pour son engagement durant ces 4 ans passées à la présidence. Elle a beaucoup contribué à ces améliorations.

Pour cette première année passée à la tête de l'association, je voulais continuer dans la même lignée et essayer de trouver de nouvelles méthodes pour simplifier notre tâche. Chaque membre du comité a un travail à côté de l'AFJM. Et non, nous ne sommes pas à plein temps pour l'association. Il ne faut donc pas que notre travail bénévole soit une corvée. L'ambiance au sein du comité est excellente. Le but premier : avoir du plaisir à faire ce que l'on fait.

C'est pourquoi, cette année, nous avons continué à innover. Vous l'avez certainement remarqué, voici quelques exemples :

- Regroupement des demandes aux sociétés sur un seul formulaire et sous forme électronique
- Diminution des impressions pour les assemblées (3'200 photocopies en 2015, 1'600 en 2016 et ce chiffre passera à 600 en 2017 avec la mise à disposition des PV et rapports sous forme électronique). C'est aussi notre geste pour la planète.
- Organisation du camp du Nouvel An à des dates fixes (du 27 au 30 décembre) suites aux vœux mentionnés dans les sondages aux participants.
- Mis en place d'un Défi-Selfie durant les camps
- Et une meilleure collaboration avec la SCMF

Cette année a été aussi l'occasion de renouveler le contrat de partenariat avec la Banque cantonale de Fribourg jusqu'en 2020. Je ne vous cache pas mon soulagement car il s'agit d'une entrée d'argent non négligeable. Les sociétés organisatrices de rencontres, fête cantonale, concert finaux de camps reçoivent une partie de ce montant.

Et nous n'avons pas prévu de nous arrêter en si bon chemin, de nouveaux défis nous attendent pour ces prochaines années:

- Welt Jugendmusikfestival à Zürich en 2017
- La mise en place de Workshop ciblés sur les jeunes
- La création d'un uniforme léger pour les membres du comité et de la CM
- L'amélioration du système d'inscription aux camps
- Le renouvellement du contrat de partenariat avec l'ensemble du CO2 de la Gruyère et le CO2 pour la location de la salle de concert
- Des négociations avec le Bicubic et l'ECAB pour la mise à disposition de la salle de gym triple à côté du Bicubic à Romont.
- ...

Eh oui, L'AFJM bouge !!!

Le fonctionnement d'une association ou d'un comité se rapproche, de nos jours, de plus en plus au fonctionnement d'une petite entreprise. Sauf que dans notre cas, il n'y a pas de licenciements mais les mesures d'économies et les réorganisations sont bien présentes.

Tous ces changements ne pourraient avoir lieu sans le soutien de mes collègues du comité et de la commission de musique. Ils m'ont accueilli à bras ouverts en 2011 et m'ont soutenu en cette 1^{ère} année de présidence. L'AFJM ; ce n'est pas que le président cantonal et le président de la CM, c'est tous les membres du comité et de la CM. Sans leur travail dévoué, le sacrifice de 2 semaines de vacances pour les camps, les préparatifs pour les différents événements, l'AFJM ne serait pas grand-chose. Je crois qu'on peut les applaudir bien fort !!!

Revenons maintenant à la saison écoulée 2015-2016.

Comme à l'accoutumée, la saison a commencé par le camp du Nouvel An 2016 qui s'est tenu encore en 2015. Une fois de plus, les jeunes musiciens âgés entre 18 et 22 ans ont été nombreux à participer à ce camp. Ils étaient ainsi 68, en provenance des sept districts de notre canton, le dimanche matin 27 décembre. Nous avons misé sur un chef invité local pour ce camp en la personne de Jean-Claude Kolly. Les jeunes ont beaucoup apprécié son travail et le soin du détail. Le concert final a eu lieu à La Roche dans une salle comble. Merci encore aux jeunes musiciens de La Roche et à leur présidente, Sabine Berger, pour la parfaite organisation de cette soirée.

Puis ce fut le camp de Pâques. Pour cette 38^{ème} édition qui s'est déroulée du 28 mars au 1 avril, nous avons accueilli 116 musiciennes et musiciens âgés de 13 à 17 ans. Notre invité, Bert Appermont, avait beaucoup apprécié le camp du Nouvel an en décembre 2014. C'est donc sans hésitation qu'il a accepté notre nouvelle invitation pour ce camp. Une fois de plus, il n'a pas regretté son choix et les jeunes l'ont également beaucoup apprécié. Le concert final s'est déroulé à la salle de spectacle du CO2 à La Tour de Trême devant plus de 700 personnes. Il a fallu s'adapter aux nouvelles conditions de sécurité de la salle avec les places numérotées, le personnel obligatoire. Un tout grand merci à l'ensemble du CO de la Gruyère et leur directeur Lionel Chappuis, ainsi qu'aux cadets de Broc – Gruyères – Estavannens, sous la responsabilité de Delphine Sonney, pour l'organisation.

Permettez-moi tout de même de faire un petit coup de gueule par rapport à ce camp. Je trouve très dommage que certains jeunes musiciens doivent partir durant le camp pour aller en répétition de leur société. Je peux tout à fait comprendre que les concerts annuels sont proches. Cependant, n'est-il pas possible une fois de faire sans ces 1-2 voir max 3 musiciens en répétition. D'autant plus si le concert n'a pas lieu la même semaine du camp. J'ai encore cette image de jeunes qui arrivent aux dortoirs à 22h30, peu de temps après la fin de la traditionnelle disco avec un visage tout déçu. Ils étaient tous triste d'avoir loupé LA soirée du camp. Nous retrouvons ce sentiment dans le sondage aux jeunes envoyé juste après le camp. Pour la plupart, il s'agit d'une obligation d'aller en répétition et non un vœux. Je suis moi-même directeur d'une société, La Fanfare de Porsel. J'ai chaque année des jeunes qui participent aux camps et je leur interdit de venir en répétition. C'est leur semaine, c'est une fois par année, il faut leur laisser cette joie de partager des moments conviviaux avec leur camarades jeunes musiciens, y compris le soir lors des parties récréatives.

Et pour terminer, Nous nous étions tous donné rendez-vous en début juin à Broc pour la 20^{ème} Fête cantonale des jeunes musiciens. Par chance, le temps était des nôtres le dimanche pour le cortège et le traditionnel morceau d'ensemble. Je ne le répéterai jamais assez, le comité d'organisation de cette fête cantonale a fait un travail titanesque pour les jeunes musiciens de notre canton. Nous aurons l'occasion d'avoir plus d'informations à ce sujet et de les remercier encore une fois plus tard lors de cette assemblée.

Merci à vous tous, chers délégués, d'être présent aujourd'hui. Je pousserai un 2^{ème} coup de gueule à ce sujet. Il n'est pas contre vous mais contre les absents. Je trouve dommage que certaines sociétés ne jouent pas le jeu et trouvent des excuses parfois discutables pour ne pas venir. Je suis étonné que des sociétés comportant plus de 50 membres, et qui n'ont pas de manifestation particulières aujourd'hui, n'arrivent pas à trouver au moins une personne pour venir les représenter.

Même si tous les membres du comité sont indisponibles, je suis certain qu'un jeune serait tout content et fier d'être présent aujourd'hui. Le retour des informations aux autres membres ne peut être que meilleur si la société est représentée par quelqu'un qui connaît bien l'AFJM et ses camps. Mais il ne s'agit que de quelques sociétés sur les 86 membres. Malheureusement, certaines ont pris l'habitude de s'excuser chaque année...

Voilà, ma 1^{ère} année de présidence touche déjà à sa fin. Je peux vous assurer qu'on ne s'ennuie jamais à l'AFJM. On apprend même à faire des macarons...

Je peux vous garantir, avec l'aide du comité et de la commission de musique, je ferai mon maximum pour promouvoir la musique auprès des jeunes de notre canton et leur permettre de pratiquer ce loisir aussi longtemps que possible.

Je vous remercie de votre aimable attention et que vive l'AFJM.

Fabien Gavillet
Président de l'AFJM